

Procès-verbal – CONSEIL D’ADMINISTRATION
Séance spéciale du 9 juillet 2020, 16 h
Salle A-1056 – Web conférence – Télé conférence
10 905, boul. Henri-Bourassa Est, Montréal QC H1C 1H1

PRÉSENCES	ABSENCES	INVITÉS
M. André Brunelle, Président <i>(par zoom)</i> Mme Francine Dubé, Vice-présidente <i>(par zoom)</i> Mme Manon Boily, PDG et secrétaire <i>(en présence)</i> M. Antoine Boucher <i>(par zoom)</i> Dr Benoit Dassylva <i>(par tél.)</i> M. Maxime Di Patria <i>(par zoom)</i> Mme Julie Duchaine <i>(par zoom)</i> Mme Lise Héroux <i>(en présence)</i> Mme Marcelle Lajoie <i>(par zoom)</i> Mme Caroline Larue <i>(par zoom)</i> M. Grégoire Leclair <i>(par zoom et par tél.)</i> M. Serge Régnier <i>(par zoom)</i> M. Samsith So <i>(en présence)</i> Mme Michèle Tourigny <i>(par zoom)</i>	Mme Christiane Asselin Mme Véronique Lussier Dr Michael Mansour	M. Yann Belzile, directeur général adjoint <i>(en présence)</i> Mme Carole Brabant, membre invitée, représentante du comité des usagers <i>(par zoom)</i> Mme France Nadeau, coordonnatrice des services financiers <i>(en présence)</i> Dre France Proulx, membre observatrice, repr. de la Fondation Pinel <i>(par tél.)</i>
		POPULATION
		Aucun membre de la population n’assiste à la réunion.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L’assemblée ayant dûment été convoquée, le président, M. André Brunelle, ouvre la séance à 16 h. En l’absence de Mme Line Caron, technicienne en administration, cette rencontre est enregistrée pour permettre de dresser le procès-verbal.

#	RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
1.	<p>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR Les membres ont reçu copie de l'ordre du jour.</p> <p>PROPOSITION CA-2020-037 <i>IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR MADAME MICHÈLE TOURIGNY, APPUYÉE PAR MADAME FRANCINE DUBÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour de la réunion spéciale du conseil d'administration tenue ce jour tel que présenté.</i></p> <p style="text-align: right;"><i>La proposition est adoptée à l'unanimité.</i></p>
2.	<p>AFFAIRES FINANCIÈRES</p> <p>2.1. RAPPORT AUX RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2019-2020 Les membres ont reçu le « <i>Rapport aux responsables de la gouvernance – Communication des résultats des travaux d'audit</i> » pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 de la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Ce rapport présente un aperçu des résultats des travaux d'audit et a été préparé conformément aux exigences de la Norme canadienne d'audit (NCA) 260, <i>Communication avec les responsables de la gouvernance</i>.</p> <p>Le président du comité de vérification résume le rapport de la firme Raymond Chabot Grant Thornton préalablement analysé par les membres du comité de vérification qui se sont réunis avant la séance spéciale du C.A. Il fait savoir qu'aucune anomalie n'a été relevée pour l'année 2019-2020 lors de l'audit et qu'au niveau des sommaires des anomalies liées aux informations à fournir, qu'aucune information n'a été déficiente ou manquante. Il souligne la capacité de l'équipe à déposer des rapports de qualité et la collaboration considérable entre l'équipe et les audits démontrée en lien avec la situation actuelle qui a permis de respecter les délais. Par ailleurs, il rapporte que les unités de mesures pour l'ensemble des institutions n'ont pas été validées par les vérificateurs, en raison du report imposé par le MSSS.</p> <p>De plus, il souligne que le suivi des problèmes de contrôle interne et les risques soulevés par le comité de vérification sont toujours assurés et que le suivi se tiendra tout au cours de l'année. Il énumère les cinq dossiers suivants qui ont été adressés adéquatement à la direction de l'établissement :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Accès au niveau des utilisateurs internes ; 2. Accès permis à trois techniciens à titre d'administrateur de Windows ; 3. Gestion des accès des utilisateurs internes ; 4. Droits d'accès des anciens salariés ; 5. Continuité des opérations au niveau de l'informatique.

#	RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
	<p>Des questions sont soulevées concernant un plan de relève pour l'informatique et le DGA confirme qu'un plan de relève est existant, mais que pour le moment il n'y a rien d'écrit et que ce volet reste à développer.</p> <p>On rapporte que certains montants sont à recevoir pour la Covid et comme il est impossible pour le moment de valider ces sommes, les vérificateurs ont décidé d'inclure ces montants et de les reporter aux états financiers.</p> <p>Concernant le solde à rembourser par la Fondation Pinel, on informe que les auditeurs ont dû inscrire ce montant pour ne pas contrevenir aux politiques du MSSS et qu'un remboursement éventuel est souhaité. Le président du C.A. fait savoir que la direction de l'établissement a établi des contacts à cet effet et qu'une rencontre est à prévoir pour essayer de trouver une solution qui permettrait un plan de remboursement satisfaisant pour le MSSS.</p> <p>Après délibérations,</p> <p style="text-align: center;">PROPOSITION CA-2020-038 <i>IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR MONSIEUR SERGE RÉGNIER, APPUYÉ PAR MADAME FRANCINE DUBÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseil d'administration, sur recommandation du comité de vérification, approuve le document intitulé « Rapport aux responsables de la gouvernance – Communication des résultats des travaux d'audit » pour l'exercice terminé le 31 mars 2020.</i></p> <p style="text-align: right;"><i>La proposition est adoptée à l'unanimité.</i></p> <p>2.2. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS</p> <p>Les membres ont reçu la fiche synthèse du rapport financier annuel au 31 mars 2020 accompagnée du rapport financier annuel AS-471 et du rapport financier annuel du MSSS pour l'année financière terminée le 31 mars 2020.</p> <p>Lors de sa planification budgétaire, l'Institut avait déposé un budget détaillé présentant un déficit de 585 000 \$ correspondant à la perte des revenus des usagers provenant des autres provinces. Au 31 mars 2020, l'Institut présente un surplus de 3 172 \$ au fonds d'exploitation et un déficit de (131 952 \$) au fonds d'immobilisation pour un déficit global de (128 181\$). Le DGA apporte des explications détaillées et fait savoir que le dossier en lien avec la facturation interprovinciale n'est pas réglé et demeure une problématique dans la planification.</p>

#	RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
	<p>Il est demandé au conseil d'administration d'approuver les états financiers au 31 mars 2020 pour pouvoir transmettre au MSSS dans les délais requis le budget détaillé (RR-446), le rapport cumulatif et prévisionnel à la P6 (RR-444), les résultats trimestriels (AS-617) des périodes 3, 6, 9, celui de la 12 ayant été annulés en raison de la Covid-19.</p> <p>Après délibérations,</p> <p>PROPOSITION CA-2020-039 <i>IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR MONSIEUR MAXIME DI PATRIA, APPUYÉ PAR MONSIEUR ANTOINE BOUCHER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseil d'administration, sur recommandation du comité de vérification, approuve les états financiers au 31 mars 2020.</i></p> <p style="text-align: right;"><i>La proposition est adoptée à l'unanimité.</i></p> <p>2.3. CONTRAT DE PLUS DE 500 000 \$ ET POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT</p> <p>Le plan de conservation et de fonctionnalité immobilière 2020-2021 (PCFI) a été présenté au C.A. le 22 avril 2020. On rappelle que selon la politique d'approvisionnement, le C.A. peut dans un dossier spécifique déléguer l'autorité nécessaire pour engager une dépense liée à ce projet. Dans le but d'assurer l'efficacité du PCFI 2020-2021, il est proposé de déléguer l'autorisation des dépenses de plus de 500 000\$ de ce plan au comité de vérification pour qu'ensuite le comité fasse rapport au C.A. des autorisations de dépenses de plus de 500 000\$ liées à ce plan qu'il aura délivré.</p> <p>Le président du C.A. rappelle que ce sujet a été traité à plusieurs reprises au comité de vérification et a déjà été évoqué lors de séances régulières du C.A. antérieures et qu'il est présenté afin d'établir une voie de solution pour faciliter la fluidité des opérations. À ce propos, le président du comité de vérification rapporte qu'il est plus facile pour le comité de vérification de se rencontrer pour approuver des dépenses, mais spécifie que le plan d'immobilisation va continuer d'être approuvé par le C.A. Il mentionne aussi que les projets de plus de 500 000 \$ seront présentés par la directrice des services techniques.</p> <p>On mentionne qu'avec les transformations majeures à venir, cette recommandation apparaît nécessaire afin d'accélérer les travaux avec les soumissionnaires. On confirme que les approbations données par le comité de vérification, à la suite de mesures d'exception, seront transmises chaque fois au C.A. De plus, on informe aussi que tout contrat de plus de 25 000\$ est soumis au C.A. et que la reddition de compte est faite par le fournisseur.</p>

#	RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
	<p>Après délibérations,</p> <p>PROPOSITION CA-2020-040 <i>IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR MADAME MICHÈLE TOURIGNY, APPUYÉE PAR MADAME JULIE DUCHAINE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseil d'administration, sur recommandation du comité de vérification, accepte de déléguer l'autorisation des dépenses de plus de 500 000 \$ liées au Plan de conservation et de fonctionnalité immobilière 2020-2021 (PCFI) au comité de vérification, lorsqu'une telle autorisation ne pourra être obtenue dans les délais nécessaires au moment des séances régulières du conseil d'administration.</i></p> <p style="text-align: right;"><i>La proposition est adoptée à l'unanimité.</i></p> <p>2.4. POLITIQUE SUR L'UTILISATION DES CARTES DE CRÉDIT Les membres ont reçu une fiche synthèse et un projet de politique pour l'utilisation des cartes de crédit pour approbation. Ce point a déjà fait l'objet d'une analyse par le comité de vérification. On rapporte que cette politique vise à corriger une des déficiences du contrôle interne de l'Institut soulevées dans le rapport aux responsables de la gouvernance pour l'exercice terminé le 31 mars 2019.</p> <p>Le DGA informe les membres qu'il s'agit d'un nouvel outil qui permet l'encadrement de l'utilisation des cartes de crédit. Il fait savoir qu'il y a présentement 10 cartes de crédit en circulation et que le nombre de cartes reste limité. On mentionne que le paiement de ces cartes est effectué par l'Institut et qu'aucune avance n'est permise étant donné que ces cartes peuvent être bloquées par la banque et/ou fournisseur.</p> <p>On mentionne que quelques ajustements seront apportés à la politique présentée, entre autres, sur la mise en forme.</p> <p>Après délibérations,</p> <p>PROPOSITION CA-2020-041 <i>IL EST DÛMENT PROPOSÉ PAR MADAME CAROLINE LARUE, APPUYÉE PAR MONSIEUR ANTOINE BOUCHER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseil d'administration, sur recommandation du comité de vérification, approuve la politique sur les cartes de crédit avec les ajustements appropriés.</i></p> <p style="text-align: right;"><i>La proposition est adoptée à l'unanimité.</i></p>

#	RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
3.	<p data-bbox="348 237 485 261">HUIS CLOS</p> <p data-bbox="348 269 1881 334">[REDACTED]</p> <p data-bbox="348 375 1881 513">[REDACTED]</p> <p data-bbox="348 553 1881 659">[REDACTED]</p> <p data-bbox="348 699 1881 805">[REDACTED]</p> <p data-bbox="348 846 1881 1049">[REDACTED]</p> <p data-bbox="348 1089 1881 1308">[REDACTED]</p> <p data-bbox="348 1333 1881 1398">[REDACTED]</p>

#	RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
	[REDACTED]
	[REDACTED]
	[REDACTED]
	[REDACTED]
	[REDACTED]
	[REDACTED]
	[REDACTED]
	[REDACTED]
	[REDACTED]

#	RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
	<div style="background-color: black; width: 100%; height: 100%;"></div>
4.	PÉRIODE DE HUIS CLOS ENTRE LES ADMINISTRATEURS DU C.A. Il y a eu période de huis clos entre les administrateurs du C.A.
5.	LEVÉE DE LA SÉANCE <i>PROPOSITION CA-2020-044</i> <i>L'ordre du jour étant épuisé, IL EST RÉSOLU de lever la séance à 17 h 15.</i>

(Original dûment autorisé)

André Brunelle
Président du conseil d'administration

PV-CA 2020-07-09 séance spéciale
Approuvé le 9 septembre 2020

(Original dûment autorisé)

Manon Boily
Présidente-directrice générale et secrétaire